

Définir la pudeur

Define modesty

Jean-Claude BOLOGNE

Auteur correspondant, Université de Liège (Belgique), bolognejc@orange.fr

Date de soumission : 29.01.2022 – Date d'acceptation : 14.04.2022 – Date de publication : 03.05.2022

Résumé — Depuis quelques décennies, la pudeur a fait l'objet de plus de publications et de réflexions que durant les précédents millénaires. Leur seul point commun est souvent leur caractère péremptoire. Tout le monde sait ce qu'est la pudeur, et pourtant elle semble bien n'avoir le même sens pour personne. Cela s'explique par plusieurs raisons qui méritent d'être discutées.

Mots-clés : *pudeur, définition, vertu, sentiment, comportement.*

Abstract — In recent decades, modesty has been the subject of more publications and reflections than during previous millennia. Their only common point is often their peremptory character. Everyone knows what modesty is and yet it doesn't seem to have the same meaning for anyone. This is due to several reasons which deserves to be discussed.

Keywords: *Pudor, Definition, Virtue, Feeling, Behavior.*

Introduction

D'abord, il n'est plus possible, dans notre société multiculturelle, de définir un concept universel à partir de champs sémantiques lentement constitués au cours des siècles. Si les mots ne conditionnent pas notre pensée, ils la structurent et formalisent des sentiments que nous pensons naturels. Le français *pudeur* correspond mal à l'anglais *modesty*, qui le traduit généralement, et mon *Histoire de la pudeur* a été traduite en chinois de deux manières radicalement opposées à Pékin et à Taipei. Les concepts de *pudeur*, de *déceance*, de *honte* n'ont pas été distingués de la même manière dans les différentes langues. Notons d'ailleurs que ces mots, à ma connaissance, s'appliquent un peu partout à divers domaines, sentiments, nudité, usages sociaux, tenues vestimentaires, rire ou larmes... La pudeur corporelle pourra même toucher des zones différentes du corps, même s'il semble y avoir un assez large consensus sur les organes sexuels. Telle sera notre première difficulté.

Ensuite, la pudeur, dans toutes les cultures, est le résultat d'un long processus historique. Elle n'est pas la même si on la considère comme une vertu, un sentiment ou un comportement. La vertu, d'origine divine ou naturelle, définit une pudeur le plus souvent statique et absolue, valable en tout lieu et en tout temps, définie par une divinité, pour le croyant, ou par de prétendues lois naturelles, voire par une référence à une Humanité abstraite. Le comportement, à l'inverse, définit des codes

valables pour une période et un lieu déterminés : la façon de se vêtir sur une plage, dans la rue ou au bureau peut varier considérablement. Il est tout aussi statique, puisque le code s'applique à tous, mais de façon relative. Le sentiment définit une pudeur dynamique, fondée sur une prise de conscience et sur le regard de l'autre. L'exemple classique est celui du modèle artistique qui semble affranchi de toute pudeur devant les étudiants en Beaux-Arts. Aperçoit-il un couvreur ou laveur de carreaux, il, ou elle, aura un réflexe de pudeur (Amaury-Duval, 1878, p. 77-78). Notons que, selon les époques ou les auteurs, la pudeur sera spécifiquement féminine, plus rarement masculine, parfois commune aux deux sexes. Cela peut mener à des typologies paradoxales. Une prostituée sera impudique, même vêtue ; une femme « *honnête* » gardera sa pudeur jusque dans la nudité. Ces questions peuvent d'ailleurs s'additionner. Un homme aura la pudeur des larmes ; une femme, la pudeur du rire. Voilà notre deuxième difficulté.

Pour sortir de ces deux difficultés, il est nécessaire de trouver de nouveaux concepts. C'est ce point que j'aborderai dans une troisième partie, à partir de mes propres réflexions, mais aussi d'un changement de discours sensible depuis les années 1990. Les discours sur la pudeur, en effet, ont presque toujours été des prérogatives masculines. Depuis Platon et Aristote, en passant par Cicéron ou Thomas d'Aquin, les philosophes, les théologiens, les moralistes, les médecins, les historiens qui ont abordé le sujet ont été des hommes. Et brusquement, tout a changé. Depuis les années 1990, ce sont les femmes qui ont le plus écrit sur la question. Or, ce discours féminin a mis en place d'autres concepts, associant la pudeur au respect de soi plus qu'à la honte de la nudité.

1. Les termes : pudeur, honte, décence

Le philologue, en moi, commence toujours par les mots. En français, le terme pudeur, calque du latin *pudor*, apparaît tardivement, en 1542, et avec un sens légèrement différent de son étymon comme de son emploi actuel, ce qui ne simplifie pas l'analyse.

Pudor, en latin classique, renvoie pour les étymologistes à un « *mouvement de répulsion* » (Ernout & Meillet, [1932] 2001, p. 543 ; cf. Bréal & Bailly, 1918, p. 287) que l'on retrouve dans le composé *repudiare*, « répudier ». Les Romains la rattachaient plutôt à un vieux mot, *putus*, qui signifiait « pur », de la famille d'*amputare*, « couper » (Festus, [2^e s.] 1997, p. 23). Dans les textes, elle peut être associée au frein, au mors d'un cheval (Properce, 1929, p. 118)¹. L'image est la même : la pudeur freine, repousse ou coupe tout ce qui dérange. Le terme désigne donc un comportement, une réaction spontanée, dont la rougeur est le signe le plus patent², et est liée

¹ *Vos, ubi contempti rupistis frena pudoris*, « vous, une fois qu'au mépris de toute pudeur vous avez rompu les freins », Properce, *Élégies*, livre III, n° 19.

² Les joues sont donc le siège de la pudeur (*Pudoris haec sedes*), car c'est là que se manifeste la rougeur, et les lois des XII Tables interdisent pour cette raison aux femmes de se lacérer (PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, livre XI, 157).

au sentiment de l'honneur, chez l'homme comme chez la femme. Sénèque distingue ainsi la mauvaise timidité qui retient de prendre la parole en public de la pudeur séante dont fait preuve un jeune homme rougissant lorsqu'on l'introduit comme témoin dans le Sénat (Sénèque, XI).

Or, dans l'usage latin comme en français jusqu'à l'époque classique, la pudeur a été souvent confondue avec un concept proche, la honte, issue d'un mot germanique (*haunita*), ou la vergogne, issue de son correspondant latin, *verecundia*. La honte vient d'une crainte (tel est le sens du verbe *vereri*, dont elle dérive) d'encourir un blâme public, un affront (tel est le sens de *haunita*). Les deux étymologies renvoient donc la *pudeur* et la *honte* à des ressentis opposés.

Pourtant, lorsque le mot *pudeur* apparaît en français, au XVI^e siècle, son sens est bel et bien rattaché à la honte, non pas la honte de celui qui craint le blâme, mais une « *honte naturelle*³ » (Furetière, 1690), une « *bonne honte* », une « *honnête honte*⁴ » ... On a honte d'une action coupable ; on a la pudeur d'une action honnête. Cette distinction avait sans doute le mérite de la clarté : deux sentiments proches, aux effets semblables, mais d'origine différente. Mais elle perturbe l'analyse, d'abord par son artificialité. Un même acte peut être licite ou illicite : par exemple, l'acte sexuel était jugé coupable (dans l'adultère) ou licite (dans le mariage). Peut-on dire qu'il se cache par honte dans le premier cas, par pudeur dans le second ? Ce serait couper les cheveux en quatre. Par ailleurs, l'élément pertinent, en français moderne, est plutôt d'ordre chronologique : la pudeur est antérieure à l'action, qu'elle invite à cacher ; la honte est postérieure à l'action et résulte de la surprise. C'est aujourd'hui le critère pertinent : la pudeur anticipe la honte en cachant ce qui pourrait être blâmé, ou simplement moqué, sans plus de référence à un acte licite ou illicite⁵.

Une deuxième distinction est nécessaire pour cerner le concept. Elle répond largement à la conception que l'on se fera de la pudeur, comme sentiment ou comme comportement. En français, quelqu'un qui répugne à se montrer nu ou peu vêtu, quel que soit le lieu, fera preuve de pudeur ; quelqu'un qui se déshabille à la plage et se rhabille en ville fera preuve de décence. La distinction est ancienne et ne pose pas de problème de confusion entre les deux concepts, puisque la pudeur est considérée comme une vertu ou un sentiment, la décence comme un comportement. Ainsi, l'Académie définit dès 1694 la décence comme une « *honnesteté extérieure* ». Elle ne s'applique donc qu'au comportement et varie selon les lieux, les temps et les

³ FURETIÈRE, 1690 : « Honte naturelle qu'on a de faire quelque chose de deshonneste, ou de mauvais » : la distinction se ferait donc par la permanence du comportement (naturel).

⁴ ACADÉMIE, 1694 : « Honneste honte, mouvement excité par l'appréhension de ce qui blesse ou peut blesser l'honnesteté & la modestie. » La distinction se fait ici par la qualité de la vertu offensée (honnesteté, modestie). En 1727, Basnage DE BEAUVAL et Brutel DE LA RIVIÈRE ajoutent à la définition de FURETIÈRE : « honte est équivoque & signifie la bonne & la mauvaise honte. Au lieu que *pudeur* ne signifie que la bonne ».

⁵ Mathieu BOURHIS, dans son intervention, a proposé une comparaison à laquelle je souscris totalement : la honte, en termes aristotéliens, actualise un sentiment qui n'était qu'en puissance dans la pudeur.

personnes. Le problème survient à partir du XVIII^e siècle, lorsqu'on met en évidence la relativité de la pudeur, ce dont nous reparlerons. Pudeur et décence peuvent alors se confondre, ce qui engendre bien des querelles⁶. Ce sont les dictionnaires de synonymes du XIX^e siècle qui ont à nouveau imposé la distinction (Guizot, 1809, p. 800)⁷.

Pudeur, décence et honte dessinent aujourd'hui un champ sémantique bien délimité, auquel il faudrait ajouter des termes proches, modestie, retenue, réserve, bienséance, pudibonderie, pruderie, timidité... Or, ces champs sémantiques ne sont pas les mêmes dans toutes les langues, comme ils ont pu différer historiquement en latin ou en français classique.

Si la pudeur a surtout été étudiée dans le cadre du rapport à la nudité, elle touche, comme la décence et la honte, des domaines plus vastes. En voici un échantillon historique. À Rome, un jeune homme rougit par pudeur de devoir prendre la parole au Sénat. Dans un roman du XIII^e siècle, le bel Escanor a « *honte et vergogne* » de pleurer la mort de son amie. La Bruyère se demande pourquoi on a honte de pleurer au théâtre, mais explique par ailleurs qu'on ne rit pas devant les grands. Une femme qui écrit et signe un livre, pour Rétif de la Bretonne, « *brave la pudeur* ». Dans la pièce de Marcel Pagnol, César n'ose aborder certains sujets avec son fils Marius, retenu par la « pudeur paternelle ». Monseigneur Lustiger notait, en 1986, qu'on se cache pour faire un signe de croix, quand le geste était naturel dans les siècles précédents. Par pudeur, celui-ci taira ses propres mérites, celui-là ne divulguera pas ses poèmes. On pourrait multiplier les exemples. Quoi de commun entre tous ces comportements, et avec le réflexe de cacher sa nudité ? Le fait qu'il n'y a en soi rien de blâmable dans ce que l'on dissimule : c'est ici un souvenir de la « *bonne honte* » des dictionnaires anciens. La honte nous incite à ne pas révéler une mauvaise action ; la pudeur nous dissuade d'accomplir une action neutre, voire vertueuse. Des sentiments complexes sont alors en jeu : peur de se faire remarquer, d'être ridicule, jugé prétentieux... D'où la raillerie de Panisse devant la « *pudeur paternelle* » de César : « — *Tu as des sentiments bien distingués !* »

2. Vertu, sentiment ou comportement ?

Définir la pudeur ne peut se résumer aux mots. Les concepts ont en effet varié en fonction d'une histoire plusieurs fois millénaires. La principale question a été de

⁶ Par exemple dans l'*Apologie du théâtre* de Marmontel : « La société sans doute a multiplié les lois de la pudeur ; & quelque capricieux que soit l'usage, le sexe doit s'y conformer [...]. Or celle-là est honnête & décente, qui observe ce que lui prescrit la pudeur, l'honnêteté, la décence des mœurs du pays qu'elle habite. » Il lui faut alors distinguer la pudeur sociale de ce que prescrit la Nature, la décence de la décence des mœurs (*Contes moraux suivis d'une Apologie du théâtre*, La Haye, 1761, t. II, p. 320).

⁷ Avec, par exemple, cette belle formule de GUIZOT : « La *décence* rougirait de paraître dans un état peu convenable ; la *pudeur* rougit même en se cachant » (1809, p. 800).

savoir si la pudeur était une vertu, donc une disposition permanente, un *comportement* qui varie selon les sociétés ou un sentiment qui change selon les hommes.

Le latin disposait pour ces trois concepts de deux termes : *pudor* désignait plutôt un sentiment ou un comportement, *pudicitia*, une vertu. L'opposition est nette entre les deux. La pudeur est ponctuelle et dynamique, la pudicité est constante et statique (Thomas, 2005, p. 59). À chaque acte, on peut réagir avec ou sans pudeur ; une fois la pudicité altérée par une faute unique, elle est définitivement perdue. C'est, à Rome, une vertu féminine, liée à la chasteté ou la fidélité conjugale. Divinisée, elle est intransigeante sur l'honneur conjugal. À l'origine, cette divinité ne pouvait être vénérée que par une patricienne, qui n'avait été mariée qu'une seule fois. Les plébéiennes et les veuves remariées en étaient exclues, ainsi, semble-t-il, que celles qui n'avaient pas été mariées vierges ou dont le mari n'était pas digne de leur vertu⁸.

Cette distinction entre un comportement commun aux deux sexes, la *pudor*, et une vertu féminine divinisée, *Pudicitia*, passe dans un premier temps en français. Lorsqu'il apparaît en 1417, le mot *pudicité* renvoie à une conduite permanente⁹. Mais la raréfaction de ce terme a brouillé cette distinction. Dans le *Trésor de la langue française*, sa fréquence absolue littéraire est de 15, elle est de 1907 pour pudeur. La pudicité n'est plus, désormais, qu'un synonyme de la pudeur¹⁰.

La confusion entre *pudeur* et *pudicité* a d'abord privilégié la vertu sur le comportement. Durant toute l'époque classique, la pudeur a été considérée comme une vertu permanente liée à la nudité et à la sexualité de la femme. Elle fonctionne comme un voile naturel et invisible qui naît et croît avec elle. « *Sa chevelure ne lui pousse qu'après ce voile, et il lui demeure encore après la chute de ses cheveux. Il est de tous les pays et de toutes les saisons, de toutes les conditions et de tous les âges* » (Le Moyne, [1656] 1868, p. 342). Une fois rompu, il ne se reconstitue plus, d'où la surveillance constante dont doit faire l'objet la femme. Ainsi, paradoxalement, la Vierge Marie reste pudique, même lorsqu'elle est représentée le sein nu pour allaiter, alors que la prostituée, même habillée, est impudique. De même, Marie a les cheveux dénoués, comme les vierges pudiques ; Madeleine a les cheveux dénoués, comme les prostituées impudiques. Deux symbolismes différents pour une même représentation.

Aussi Rétif de la Bretonne dénie-t-il toute pudeur à une prostituée, là où le latin, comme le moyen français, auraient parlé de pudicité : « *Vous avez renoncé à la pudeur de votre sexe ; vous n'êtes plus une femme, ét [sic] l'Homme ne vous doit plus d'égards* »

⁸ TITE-LIVE, *Histoire romaine*, liv. X, chap. 23, qui raconte la fondation d'un temple à la Pudicité plébéienne après qu'une patricienne a été chassée du temple à la Pudicité patricienne pour avoir épousé un plébéien.

⁹ « Vivant en concubinage, honteusement et deshonnêtement, sans pudicité, honneur ou reverence de Dieu » (cartulaire de 1417, cité dans le dictionnaire de Godefroy, t. X, p. 445). « Pudicite et chastete, auant toute choses, sont requises en ceulx qui demandent acces & entree aux bonnes lettres » (Amyot, 1529, cité dans *Romania*, 1925, p. 43).

¹⁰ « Qualité d'une personne pudique ; caractère pudique de quelqu'un ou de quelque chose. Synon. *pudeur* », *Trésor de la langue française informatisé*, s.v.

(Rétif de La Bretonne, 1788, p. 472). Telle est l'origine de débats encore présents entre la vertu de pudeur et le sentiment ou le comportement de pudeur. Désormais, la vertu ne s'invoque plus que dans un contexte religieux¹¹ ; après les débats philosophiques sur l'essentialisme et l'existentialisme, la pudeur ne désigne plus une attitude permanente. Aucun terme, en français, n'est venu remplacer cette notion : il faut pour cela recourir à des termes voisins, certains trop vagues, d'autres trop précis : chasteté, tempérance, honnêteté, pureté....

Si l'on écarte désormais de la pudeur la vertu permanente, d'origine naturelle ou divine, il reste à voir s'il s'agit d'un sentiment ou d'un comportement. S'il s'agit d'un sentiment, il ne dépend que de l'individu ; s'il s'agit d'un comportement, il dépend des codes sociaux. La question est ancienne et remonte au relativisme découvert par les grands voyageurs du XVIII^e siècle : devant les peuples qui n'éprouvaient aucune honte à se montrer nus, ils ont conclu que la pudeur n'était qu'une convention adoptée par la culture européenne. Il s'agit donc pour eux d'un comportement, qui se confond avec la décence ou la bienséance. La pudeur « *n'est que de bienséance, et fondée uniquement sur l'honnêteté publique* » explique l'avocat François-Vincent Toussaint, ami de Diderot¹². On en a cherché l'origine dans des différences de climat ou dans des comportements des animaux – la fuite de la femelle devant le mâle.

En éliminant une confusion entre pudeur et pudicité, on en a donc introduit une autre entre pudeur et décence. C'est ce qui a permis à la pudeur d'entrer dans la loi, car on ne peut légiférer que sur des comportements. La première loi punissant l'outrage à la pudeur est votée en 1791 et entre dans le Code Napoléon en 1804¹³. Mais il fallait lever la confusion, et se sont encore les dictionnaires de synonymes qui s'en chargeront. Dès 1809, celui de Guizot distingue la pudeur, qui touche les « *sentiments secrets* » et incite à cacher, et la décence, qui n'est qu'une habitude et qui concerne « *ce qui doit paraître* »¹⁴. La conséquence logique a été de faire disparaître la pudeur du Code pénal, puisque, encore une fois, on ne peut légiférer que sur des

¹¹ Dans le *Nouveau catéchisme* de l'Église catholique, la pudeur est « une partie intégrante de la tempérance », vertu cardinale, et « ordonnée à la chasteté », qui est une vertu et un don (§ 251, p. 508). Seules « les formes revêtues par la pudeur varient d'une culture à l'autre » (§ 2524).

¹² [François-Vincent TOUSSAINT], *Les Mœurs*, 1748, part. II, art. III, chap. II, p. 175 et 177. L'essai, paru anonymement, a fait scandale à l'époque.

¹³ Avec une différence significative : la loi de police du 19-22 juillet 1791 parle encore de la « pudeur des femmes » ; le Code Napoléon supprime cette dernière référence. La pudeur désormais n'est plus sexuée, même si, dans les faits, le XIX^e siècle y voit encore très largement un sentiment féminin.

¹⁴ GUIZOT, *Op. cit.*, p. 800-802. Les analyses de Max Scheler sur la pudeur (*Scham*) et le sentiment de pudeur (*Schamgefühl*) ont largement contribué à rétablir la distinction. Il voit dans le sentiment de pudeur la manifestation affective de la pudeur objective observable dans le comportement animal. Ses analyses ont cependant été discréditées par leur misogynie. Voir SCHELER, *La pudeur* (1913), tr. M. DUPUY, Paris, Aubier-Montaigne, 1952.

comportements. En 1994, le délit d'outrage à la pudeur est supprimé et remplacé par un délit d'exhibition sexuelle, qui se réfère explicitement à un comportement.

Ainsi s'est défini en français un champ lexical laïcisé, qui ne fait plus appel à une autorité supérieure, naturelle ou divine, pour définir une vertu, mais qui distingue nettement le sentiment individuel des conventions sociales coutumières ou codifiées. Une des principales questions qui traversent nos sociétés multiculturelles est d'intégrer des conceptions morales ou religieuses, ou soumises à des règles différentes. La pudeur, en effet, touche à l'intimité et ses blessures sont douloureuses. Si la pudeur n'est plus une vertu, mais un sentiment ou une « disposition », comme la définissent les principaux dictionnaires actuels¹⁵, son contraire, l'impudeur, reste inconsciemment associé à un vice, à une disposition permanente et condamnable. Seuls de nouveaux concepts pourraient nous permettre de dédramatiser les regrettables conflits nés en France autour du port du voile, du burkini, des cours de biologie ou d'éducation physique, de la mixité lors des sorties scolaires...

3. Pudeur honte et pudeur respect

En 1986, j'avais ainsi proposé, pour sortir de l'opposition pudeur / impudeur, un troisième terme, *apudeur*, qui définirait non le manque de pudeur, mais l'absence de pudeur, comme le terme amoral permet d'échapper à l'opposition entre le *moral* et l'*immoral*. Une image très ancienne permet de cerner cette troisième voie : celle du voile invisible qui rend pudique une nudité inconsciente. Entre la pudeur qui voile la nudité et l'impudeur qui choque en la montrant, toutes les cultures ont connu depuis longtemps une nudité innocente. S'il est indécent de se montrer nu dans des circonstances où le vêtement est de rigueur, il est tout aussi indécent de rester habillé lorsque la nudité s'impose. C'était déjà la leçon d'Aristophane, qui s'indignait tout autant des exhibitions des athlètes au repos que des gestes des danseurs cachant leurs organes sexuels dans les danses sacrées. Ce geste introduit en effet la honte dans une nudité qui devrait être innocente : il dissipe le voile de pudeur qui doit envelopper le corps dépouillé pour un acte sacré. Il transforme une nudité sacrée en nudité érotique et attire l'attention sur ce qu'on dissimule¹⁶.

Cette anecdote nous prouve en tout cas que la conscience d'un voile invisible qui rend pudique ce qui semblerait indécent existe au moins depuis vingt-cinq siècles et n'est pas limité à la pudeur féminine. Je ne connais pas suffisamment les cultures extra-européennes pour affirmer son universalité, mais on pourrait rapprocher de cette conception un verset du Coran qui distingue deux vêtements pour couvrir la nudité : *« Ô fils d'Adam ! Nous avons fait descendre sur vous un vêtement qui cache votre nudité et des parures ; mais le vêtement de la crainte révérencielle de Dieu est*

¹⁵ « Disposition » se retrouve dans le *Trésor de la langue française*, le Robert et le Larousse, ces deux derniers évoquant aussi un sentiment, aucun des trois une vertu.

¹⁶ ARISTOPHANE, *Les Nuées*, tr. Hilaire VAN DAELE, Paris, Belles Lettres, 1987 (1923), p. 205-206. Pour l'analyse de ce passage, voir BOLOGNE, 2010, p. 64-66.

meilleur ! »¹⁷ Je ne puis en juger que par sa traduction française ; d'autres traducteurs ont préféré à « *crainte révérencielle* » les termes piété, pudeur ou vertu. J'en laisse l'interprétation aux islamologues.

Pourtant, cette notion est restée très minoritaire dans les réflexions sur la pudeur, dans les anecdotes, dans les représentations. Dès qu'il s'agit d'évoquer ou de représenter la pudeur, on songe au voile matériel, aux mains qui cachent, au regard qui se détourne. Les exceptions n'en sont que plus révélatrices. Ce n'est pas le lieu d'en faire ici l'histoire, que j'ai tentée dans deux livres. Notons que la première façon d'échapper à la pudeur-honte est de définir des domaines où elle ne s'applique pas. Dans un premier temps, ce sont les domaines de l'intimité, lieu d'une nudité coutumière : la chambre à coucher, les bains privés ou publics, les espaces dédiés aux besoins naturels... L'homme et la femme pouvaient jusqu'à un certain point jouir dans ces lieux d'une *apudeur*, d'une absence de pudeur du fait que la nudité dans la vie quotidienne n'affleurait pas la conscience. À partir du XVI^e siècle, des règles de décence ont été imposées, dans un long travail que Norbert Élias a baptisé « *processus de civilisation* ».

Parallèlement, certains domaines se sont affranchis non pas de la pudeur, mais des règles de décence. Il s'agit essentiellement de l'art, de la science, de la médecine, de la justice. C'est le statut de médecin, d'artiste, de savant, d'homme de loi, qui lève dans un cadre strict les règles imposées par ailleurs. Un syphilopathe du XIX^e siècle observait ainsi que les patientes se couvrent instinctivement quand il entre dans la salle de soins avec ses vêtements civils ; mais s'il porte son costume d'hôpital, elles ne sont pas gênées de rester nues¹⁸.

Quant au concept d'*apudeur*, il a été caressé depuis la fin du XIX^e siècle par les mouvements naturistes. Ce n'est pas le lieu d'en discuter ici, mais il me semble ressortir davantage à une mise entre parenthèse des règles de la décence qu'à une absence de pudeur liée à l'inconscience de la nudité. En revanche, depuis les années 1990, une autre forme de pudeur, fondée sur le respect de l'intimité, se répand de plus en plus dans le discours, en particulier féminin. On peut citer Claude Habib, Christophe-Géraldine Métral, Inès Péliissi du Rosas, José Morel Cinq-Mars, Monique Selz¹⁹... Le point commun est de refuser le vieux lien entre la honte et la pudeur. Les années 60-80 avaient en effet déprécié la pudeur, considérée comme une entrave à la libération sexuelle. Mais s'il s'agit d'une « *retenue délibérée* », note Claude Habib, la pudeur est un choix qui préserve l'intimité, et peut même constituer un moyen de séduction assumé, « *le préalable indispensable d'une relation plus*

¹⁷ Coran, sourate VII (al 'araf), verset 26, tr. D. MASSON, Paris, Gallimard, 1967 (coll. *La Pléiade*), p. 182. BOUBAKEUR préfère « piété » ou « pudeur » à « crainte révérencielle » ; Pesle parle de « vertu ».

¹⁸ Cesare LOMBROSO et Guglielmo FERRERO, *La femme criminelle et la prostituée*, tr. L. Meille, Paris, Alcan, 1896, p. 590.

¹⁹ Voir ces noms dans la bibliographie et mes analyses (BOLOGNE, 2010, p. 354-357).

authentique ». S'il s'agit d'une « *réticence panique* », en revanche c'est une honte imposée par le regard d'autrui²⁰.

Inès Péliissié du Rausas relie pour sa part la pudeur-honte à l'éros platonicien, l'amour conçu comme un désir. Il n'aboutit qu'à des impasses qu'il faut dépasser pour retrouver l'amitié amoureuse aristotélicienne, la *philia* fondée sur le respect de l'autre. La pudeur née de ce respect est la crainte « *de voir galvaudé un sentiment ou un amour qui appartient à l'intériorité des personnes* ». Elle permet la communion des consciences, puisqu'elle permet un don de la personne et non une simple jouissance de l'autre (Péliissié du Rausas, p. 41-67 et 103-135). Ces paroles de femmes, qu'elles viennent de la psychanalyse, de la philosophie, du milieu hospitalier, ont modifié notre conception de la pudeur et renversé la responsabilité de la honte. Jean-Claude Kaufmann a de son côté montré que, dans les années 1990, le corps de la femme peut être revêtu de trois valeurs distinctes selon le regard masculin. La *banalité*, le corps que l'on voit sans voir, intériorise des normes historiquement constituées et forme un voile invisible qui rend pudique un corps nu, comme s'il n'était pas vu. La *sexualité* « défie la loi du banal » et restitue sa valeur érotique au corps féminin, engendrant une pudeur-honte chez celle qui est observée. Le troisième corps, celui de la *beauté*, rappelle l'exception artistique du siècle dernier : le regard déssexualisé magnifie la beauté féminine.

Ainsi s'est définie une autre forme de pudeur, fondée sur le respect et non plus sur la honte. Mythe ? Réalité ? Le mythe en tout cas est constant dans l'histoire occidentale. On peut le suivre de la nudité sacrée aux fêtes de Pallas au regard esthétique de Kaufmann, en passant par la chair glorieuse de la Vierge, la « *stupeur* » dantesque, la transfiguration artistique, la grâce sartrienne²¹... Mais il a toujours été minoritaire dans la conception de la pudeur et sa réalité reste fragile : le moindre trouble la détruit. La moindre impudeur : un regard concupiscent dissipe le charme.

Conclusion : définir la pudeur ?

Pour nous entendre, il est donc nécessaire de définir les mots et de délimiter leur champ sémantique. Nous l'avons vu, les dictionnaires ont prudemment esquivé les sujets de discorde. Le terme « disposition » repris par toutes les définitions est certes pratique, puisqu'il évite le débat sur la nature de la pudeur. Mais il faut réintroduire le caractère dynamique de la pudeur : une disposition est permanente, même si elle

²⁰ MÉTRAL, 1996, *passim*, en part. p. 162-166.

²¹ Sans entrer dans les détails (voir Bologne, 2010, *passim*), et suite à une question durant le séminaire, Dante distingue, au sein de la *vergogna*, la *stupore*, étonnement devant de grandes et merveilleuses choses, la *pudore*, retrait de l'esprit loin des choses laides, et crainte de tomber en elles ; la *verecundia*, peur du déshonneur du fait d'une faute commise (*Convive*, liv. IV, chap. XXV). Sartre, dans *L'Être et le néant*, analyse l'*obscénité* du corps nu comme un corps sans désir, « déshabillé de ses actes ». Pour qu'il retrouve « la grâce », il lui faut une autre justification, d'ordre esthétique. Le suprême défi de la grâce est d'exhiber le corps dévoilé sans obscénité, « sans autre vêtement, sans autre voile que la grâce elle-même ».

se manifeste à un instant précis. Il convient pour cela de prendre mieux en considération la prise de conscience liée au regard de l'autre. Certaines situations tolèrent sans problème la nudité, mais lorsque l'on en prend conscience naît un réflexe de pudeur. Suzanne prend son bain nue sous le regard neutre de ses servantes ; le regard lubrique des vieillards engendre soudain un geste de retrait. Ce n'est donc pas une *disposition* de Suzanne qui est en cause, mais le regard d'un autre, celui des servantes ou celui des vieillards. Sinon, il faudrait considérer que Suzanne est tour à tour impudique et pudique, ce qui serait absurde. Les réflexions récentes sur la pudeur-respect résolvent le paradoxe : Suzanne ne montre pas sa nudité, honte ou pudeur dépendent du regard de l'autre²².

Plutôt que d'opposer comme on le fait habituellement pudeur du corps et pudeur des sentiments, j'insisterai donc sur l'opposition née de ces regards distincts. La « *pudeur-honte* », appelle à dissimuler ce que nous ressentons comme une fragilité, une cause de désir de moquerie, de ridicule : la nudité, les larmes, des sentiments inappropriés... Mais on peut également éprouver le besoin de dissimuler quelque chose dont nous n'avons nullement honte, un domaine préservé, un élément d'intimité, que nous considérons comme un caractère essentiel de notre personnalité. C'est ce qu'il est convenu d'appeler la « *pudeur-respect* », liée à l'individu qui l'éprouve et non à celui qui observe. Je proposerais donc d'appeler pudeur la disposition, plus ou moins marquée d'un individu à un autre, mais aussi en fonction des circonstances ou du regard de l'autre, à dissimuler ce qu'il ressent comme une fragilité (dont il pourrait avoir honte) ou un moment intime, un caractère essentiel de sa personnalité (qu'il invite à respecter). Sans vouloir généraliser, l'important, pour moi, est que les termes « *impudique* » ou « *indécent* » ne s'adressent pas nécessairement à ceux qui ignorent le sentiment de pudeur ou qui agissent contrairement aux règles de décence, mais souvent aussi à ceux qui les regardent.

Références bibliographiques

1. AMAURY-DUVAL, *L'atelier d'Ingres*, Paris, Charpentier, 1878.
2. BOLOGNE, Jean Claude, *Histoire de la pudeur*, Paris, Orban, 1986.

²² Suite aux discussions lors du séminaire, précisons que ce regard de l'autre n'est pas une réalité objective, mais une prise de conscience. D'une part, le regard dont on n'a pas conscience (celui des vieillards dans Suzanne au bain, de David observant Bethsabée, du thème du voyeur bien dissimulé...) n'entraîne pas de réflexe de pudeur. D'autre part, la conscience d'un regard suffit à déclencher ce réflexe : il peut s'agir du regard d'un animal (le chat de DERRIDA a été évoqué), du regard de Dieu ou des anges lorsqu'on est seul, de son propre regard dans un miroir... Deux regards « neutres » en soi, en s'additionnant, peuvent même être ressentis comme un regard culpabilisant : le vicomte d'Avenel soulève ce problème dans ses mémoires (1905) : « Aujourd'hui, ce que l'on fera sans indécence devant diverses personnes *séparément*, ne se pourra faire en la présence *simultanée* des mêmes personnes, sous peine de choquer les bienséances. Une dame sortira du bain devant son mari *ou* devant sa femme de chambre, mais non pas devant les deux réunis. » Voir BOLOGNE, 1986, p. 324 et 2010 p. 224-227.

- , « L'esthétique de la pudeur : évolution des critères », dans *La pensée et les hommes*, N°7, L'outrage aux mœurs, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1988, p. 77-86.
- , « La pudeur féminine, une longue histoire », dans *Quarto*, N° 90, juin 2007, p. 48-52.
- , *Pudeurs féminines : voilées, dévoilées, révélées*, Paris, Seuil, 2010.
- , « La Pudeur et la médecine », dans *Profession Sage-Femme* n° 229, octobre 2016, p. 21-31.
3. BURGELIN, Olivier ; PERROT, Philippe, dir., « Parure, pudeur, étiquette », *Communications*, n° 46, Paris, Seuil, 1987.
 4. BRÉAL Michel, BAILLY Anatole, *Dictionnaire étymologique latin*, Paris, Hachette, 1918.
 5. D'AGOSTINO, Vittorio, « I concetti di pudore e pudicizia negli scrittori antichi », *Rivista di Studi Classici* 17, 1969, p. 320-329.
 6. DELCLOS, Antonio Orozco, *La pudeur*, Paris, collection du Laurier, 1996.
 7. DUERR, Hans Peter, *Nudité et pudeur, le mythe du processus de civilisation*, 1988, tr. V. Bodin, éd. de la Maison des Sciences de l'homme, Paris, 1998.
 8. ÉLIAS, Norbert, *Über den Prozeß der Zivilisation* (1939), traduit sous le titre *La civilisation des mœurs* (1973) par Pierre Kamnitzer, puis *Moyen Âge et procès de civilisation* (2021) par Anne-Marie PAILHES, Paris, Editions EHESS, 2021.
 9. ERNOUT Alfred, Meillet Antoine, *Dictionnaire étymologique de la langue latine* (1932), Paris, Klincksieck, 2001.
 10. FESTUS Sextus Pompeius, *De verborum significatu cum Pauli Epitome*, s.v. « amputata », Leipzig, Teubner, 1997.
 11. FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts...*, A. et R. Leers, La Haye, 1690.
 12. GUINDON, André, *L'habillé et le nu, Pour une éthique du vêtir et du dénuder*, Presses de l'université d'Ottawa, 1998.
 13. GUIZOT François, *Nouveau dictionnaire universel des synonymes*, Paris, Maradan, 1809.
 14. HABIB, Claude (dir.), *La pudeur, la réserve et le trouble*, Paris, Autrement, 1992 (Série Morales, n° 9).
 15. IACUB, Marcella, *Par le trou de la serrure, Une histoire de la pudeur publique (XIXe-XXIe siècle)*, Paris, Fayard, 2008.
 16. JULLIEN, François, *Le nu impossible*, Paris, Seuil, 2005.
 17. KAUFMANN, Jean-Claude, *Corps de femmes, regards d'hommes, sociologie des seins nus (1995)*, Paris, Pocket, 2001.
 18. LE MOYNE Pierre, *Les femmes, la modestie et la bienséance chrétienne* (1656), Paris, Ruffet, 1868.
 19. MÉTRAL, Christophe-Géraldine, *La pudeur ou l'être discret*, Bruxelles, éd. de l'Université de Bruxelles, 1996.
 20. MOREL CINQ-MARS, José, *Quand la pudeur prend corps*, Paris, PUF, 2002.
 21. PÉLISSIE DU RAUSSAS, Inès, *La pudeur, le désir et l'amour*, Nouan-le-Fuzelier, Les Béatitudes, 1997.
 22. PLIN L'Ancien, *Histoire naturelle*, livre XI, texte établi, traduit et commenté par A. ERNOUT et le Dr R. PÉPIN, Paris, Les Belles-Lettres, Collection des Universités de France, 1947.
 23. PROPERCE Galletier E., *Élégies*, livre III, n° 19, v. 3, texte établi et traduit par D. PAGANELLI, Paris, Les Belles-Lettres, collection G. Budé, 1929.

Définir la pudeur

24. RÉTIF DE LA BRETONNE Nicolas-Edme, *Les nuits de Paris ou le Spectateur nocturne*, chap. XLIX, Londres, 1788.
25. SCHELER, Max, *La pudeur* (1913), tr. M. DUPUY, Paris, Aubier-Montaigne, 1952.
26. SELZ, Monique, *La pudeur, un lieu de liberté*, Paris, Buchet-Chastel, 2003.
27. SÉNÈQUE, Lettres à Lucilius (les 16 premières), trad. française, par P.-D. Bernier, Paris, Librairie Poubsielgue Frères, 1887.
28. THOMAS, Jean-François, « Pudicitia, impudicitia, impudentia dans leurs relations avec pudor : étude sémantique », *Revista de Estudios Latinos*, t. V, 2005, p. 53-73.

Pour citer cet article

Jean-Claude BOLOGNE, « Définir la pudeur », *Paradigmes*, vol. V, no Spécial 02, 2022, p. 73-84.